Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260209-S01-CC-16-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/02/2026
Mise en ligne : 18/02/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°16/2026
SÉANCE N° 01 DU 09 FÉVRIER 2026

RÈGLEMENT D'AIDES ET D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE D'ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 03 février 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais (à partir de 18 h 14), Christian Lefort (à partir de 18 h 11 et jusqu'à 19 h 46), Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 13), Damien Richard (jusqu'à 20 h 04), Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu (jusqu'à 20 h 04), Isabelle Fougeray (à partir de 18 h 31), Nicolas Deulofeu, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan (à partir de 18 h 14), Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchard, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino (à partir de 18 h 30), Marjorie François, Georges Hoyaux, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Henri Renié (à partir de 18 h 30), Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul (à partir de 18 h 22), Vincent D'Agostino (à partir de 18 h 14), Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot (jusqu'à 19 h 42), Anne-Marie Janvier (jusqu'à 19 h 42), Bernard Bourgeais, Sylvie Vielle, Christine Dubois (à partir de 18 h 15), Julien Brocail, Gérard Travers (à partir de 18 h 13), Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 18), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde, Pierre Besançon, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré (jusqu'à 20 h 04), Dominique Gallacier (à partir de 18 h 16) et Michel Rocherullé.

Étaient absents ou excusés
Annette Chesnel, Paul Le Gal-Huaumé, Corinne Segretain.

Étaient représentés
Christian Lefort a donné pouvoir à Gwenaël Poisson (à partir de 19 h 46), Isabelle Fougeray a donné pouvoir à Eric Paris (jusqu'à 18 h 31), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Kamel Ogbi a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Christine Droguet a donné pouvoir à Bruno Bertier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Camille Petron, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Chantal Grandière, Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Michel Paillard a donné pouvoir à Bernard Bourgeais.

Sylvie Vielle et Jérôme Allaire ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 11 février 2026

N° 016/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 FÉVRIER 2026

REGLEMENT D'AIDES ET D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN MATIÈRE D'ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Bernard Bourgeais

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n°87/2024 du conseil communautaire du 30 septembre 2024 approuvant les statuts de Laval Agglomération,

Vu la délibération n° 88/2024 du conseil communautaire du 30 septembre 2024 définissant l'intérêt communautaire et notamment au titre de la compétence "action sociale",

Vu l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2024 portant modification des statuts de Laval Agglomération,

Considérant la volonté de contribuer au développement de l'action sociale d'intérêt communautaire sur le territoire,

Qu'un règlement d'aides communautaires doit être adopté pour fixer les critères en matière d'action sociale d'intérêt communautaire concernant l'accompagnement des structures tierces intervenant en faveur de la réinsertion et l'accès aux besoins essentiels des usagers en situation de précarité,

Que sur ce fondement, Laval Agglomération établit un règlement d'aides et d'attribution de subventions dans le respect des statuts et d'une trajectoire budgétaire,

Que ce présent règlement a pour objet de définir les conditions d'éligibilité et d'appréciation des demandes ainsi que des modalités d'attribution et de paiement des subventions,

Qu'il convient d'approuver le règlement d'aides et d'attribution de subventions,

Après avis de la commission actions sociales et santé,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Le règlement d'aides et d'attribution de subventions est approuvé.

Article 2
Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet ainsi que tout avenant éventuel.

Article 3
Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Signé : Florian Bercault